



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

Renault

Question écrite n° 68733

Texte de la question

M. André Gerin attire l'attention de M. le ministre chargé de l'industrie sur le projet de Renault de délocaliser la production de la Clio 4 de l'usine de Flins vers la Turquie. Renault a perçu des aides publiques substantielles et l'État demeure actionnaire du groupe automobile français à hauteur de 15 %, même si nous mesurons aujourd'hui les dégâts de la privatisation du producteur national emblématique. Le Gouvernement est donc parfaitement en droit de s'opposer à ce nouveau dépeçage de l'industrie française. Le site de Flins compte 33 000 salariés et le nouveau véhicule est destiné au marché national. L'éventuelle délocalisation ne vise qu'à accroître les marges et la rémunération des actionnaires. Cela est tout à fait inacceptable. Il souhaite donc connaître les mesures immédiates que le Gouvernement compte prendre contre le projet de Renault.

Texte de la réponse

La presse a évoqué un projet visant à confier au site turc de Renault l'intégralité de la production pour l'Europe de la future version de la Clio, la Clio 4, dont la commercialisation est envisagée à partir de 2013. Toutefois, à l'issue d'une rencontre avec le Président de la République, le 16 janvier, la direction de Renault a démenti cette information et a confirmé que l'usine de Flins continuerait dans le futur à produire la Clio, notamment la version Clio 4. Parallèlement, l'usine de Flins devient également le centre de référence de Renault pour le véhicule électrique et est chargée de produire des batteries et d'assembler un véhicule électrique, la Zoé, destiné au marché européen. D'une façon plus générale, le Gouvernement a la volonté de développer en France la recherche et la production de véhicules décarbonés, et leur usage, indispensables pour conforter la place de notre industrie et réduire fortement les émissions polluantes et de gaz à effet de serre. Un dispositif massif a été mis en place comportant notamment un plan de déploiement d'infrastructures de charge, des aides à la recherche et développement, des prêts et une aide à l'achat pouvant atteindre 5 000 EUR par véhicule. Ainsi, le site de Flins peut s'appuyer sur deux activités, la production de Clio à moteur thermique et celle de batteries et de véhicules électriques, qui lui permettent de conforter sa pérennité et ses emplois.

Données clés

Auteur : [M. André Gerin](#)

Circonscription : Rhône (14^e circonscription) - Gauche démocrate et républicaine

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 68733

Rubrique : Automobiles et cycles

Ministère interrogé : Industrie

Ministère attributaire : Industrie, énergie et économie numérique

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 19 janvier 2010, page 484

Réponse publiée le : 28 décembre 2010, page 14015